

M^e THOMAS - de Lille

Merci pour la clarté des informations - Je regrette, qu'avec
3/4 des habitations de la zone du site en classement P2
(fort risque de pollution), la municipalité n'ait pas fait
le choix d'un assainissement collectif en ce lieu.

Mme & M. le BELLEC - Saint Germain. Nouveaux arrivants sur
le quartier de St Germain nous aurions souhaité l'installation
d'un assainissement collectif pour le quartier.